

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FTSE EPRA Europe THEAM Easy UCITS ETF

Classe "Classic Distribution" - ISIN code LU0246033426

Ce fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir une exposition au marché des valeurs foncières représentatives du secteur de l'immobilier coté en Europe, en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe - code Bloomberg : NEPR Index, (l'« Indice ») déduction faite des frais de gestion, de fonctionnement et des coûts de structuration.

#### Caractéristiques essentielles du FCP :

Le FCP utilise soit la méthodologie de réplique directe (investissement en valeurs mobilières de l'Indice) soit la méthodologie de réplique synthétique. Dans le cadre de la méthodologie de réplique synthétique le FCP investira en actions de sociétés européennes de tous secteurs et échangera la performance de ces actifs contre la performance de l'Indice par l'intermédiaire de contrats financiers afin de participer synthétiquement à l'évolution de l'Indice.

#### Autres informations :

- Détail des actifs traités : contrats financiers (swap) et/ou actions.

- Affectation du résultat : Distribution

- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : le jour de bourse suivant calculée quotidiennement, à la condition que le marché sous jacent de l'Indice, et le marché de cotation du FCP, soient ouverts. Une valeur liquidative indicative est calculée pendant les heures d'ouverture de la bourse.

Un dividende peut être distribué.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base journalière (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
  - Les performances de l'Indice peuvent varier fortement à la hausse comme à la baisse, entraînant une possible variation rapide et forte de vos investissements, expliquant l'indicateur de risques à 6.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de crédit** : Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la dégradation de signature d'un émetteur d'obligations peut ainsi entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le compartiment a investi.
- **Risque de liquidité** : Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- **Risque de contrepartie** : Ce risque est lié à la capacité de la contrepartie à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque lié aux instruments dérivés** : Lorsqu'il investit dans des produits dérivés de gré à gré ou listés, le compartiment peut avoir pour objectif de couvrir et/ou d'optimiser le rendement de son portefeuille. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'utilisation de dérivés à des fins d'investissement (trading) est assortie d'un effet de levier. Par ce biais, la volatilité du rendement du compartiment est accrue.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

## Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Marché primaire (participants autorisés)</b>	
Frais d'entrée maximum (Non acquis à l'OPCVM)	5,00 %
Frais de sortie maximum (non acquis à l'OPCVM)	6,00 %
<b>Marché Secondaire (tous investisseurs)</b>	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,50 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

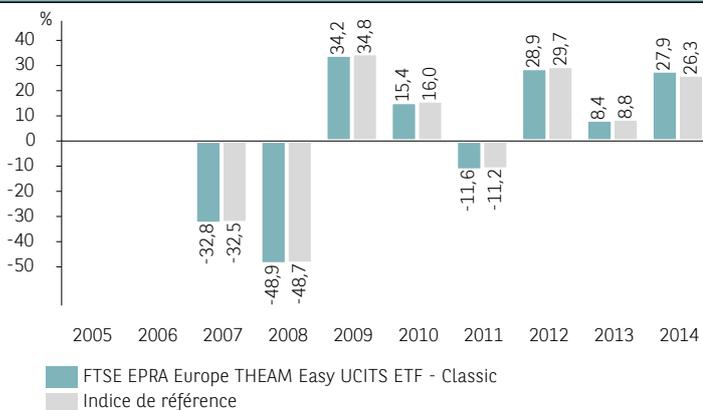
Le montant des **frais courants** communiqué ici est une estimation. En raison d'une modification récente de la structure des frais, une estimation est utilisée, plutôt qu'un chiffre ex-post.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).**

## Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes de parts, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les résultats du passé ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe de part a été lancée le 6 mars 2006.
- Les performances passées ont été calculées en EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire après réinvestissement des revenus distribuables.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg; Place de cotation : Euronext Paris et NYSE Euronext Amsterdam
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, ou sur le site [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com).
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce Fonds peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- La responsabilité de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2015.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

**EasyETF**